

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2021

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION

Management, sciences de gestion et numérique

Durée de l'épreuve : **4 heures**

Coefficient : **16**

L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.

L'usage de la calculatrice sans mémoire, « type collègue » est autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 15 pages numérotées de 1/15 à 15/15.

**Le candidat sera attentif aux consignes contenues dans le sujet
pour traiter les questions.**

Notation	20 points
-----------------	-----------

Liste des dossiers

Barème indicatif sur 100

Dossier 1 : le fonctionnement de l'association SIEL	30 points
Dossier 2 : les acteurs de l'association SIEL	30 points
Dossier 3 : le modèle économique de la nouvelle recyclerie	40 points

Liste des documents à exploiter :

- Document 1 : le succès de l'association SIEL
- Document 2 : l'organigramme de l'association SIEL
- Document 3 : extrait d'un entretien avec Lisa Sancelme, coordinatrice
- Document 4 : trois quarts des Français prêts à renoncer à l'achat en ligne de produits neufs
- Document 5 : projet « cohésion sociale et environnement » de Vichy Val d'Allier
- Document 6 : suite de l'extrait de l'entretien avec Lisa Sancelme, coordinatrice
- Document 7 : présentation du progiciel de gestion intégré « Gestion des données d'une recyclerie » (GDR)
- Document 8 : processus de collecte et enlèvement d'objets chez des particuliers
- Document 9 : extrait d'un article de journal présentant SIEL
- Document 10 : les caractéristiques d'un modèle économique
- Document 11 : tableau de répartition des charges indirectes pour la valorisation des meubles
- Document 12 : les éléments de coûts directs pour la restauration d'un meuble

Attention, ce sujet comporte des questions obligatoires et des questions au choix.

Association SIEL



L'association SIEL (solidarité insertion environnement local) a été fondée en novembre 2012. Elle a pour objet social l'insertion des personnes éloignées de l'emploi par l'activité de gestion des déchets sur le territoire de Vichy Val d'Allier (région Auvergne-Rhône-Alpes). C'est un groupement de trois structures de l'insertion de l'économie sociale et solidaire et de deux organismes de formation professionnelle.

L'association SIEL, ancrée sur son territoire et son activité, se caractérise par une forte utilité sociale qui se traduit à plusieurs niveaux :

- donner un accès à l'emploi à des personnes qui en sont éloignées ;
- favoriser le développement durable en recyclant des produits ;
- permettre à la population d'avoir accès à des biens à bas prix ;
- favoriser les liens entre les habitants et le partage des biens plutôt que le gaspillage.

C'est en 2013 que la communauté de Vichy a confié l'exploitation d'une recyclerie¹ à l'association SIEL à Cusset sous la forme d'un atelier et chantier insertion (ACI). Son activité se compose de la collecte et du transport d'objets en vue de leur réemploi et leur revente.

Pour conduire son activité, l'association SIEL bénéficie de plusieurs sources de financement :

- les recettes de l'activité recyclerie ;
- les subventions de la part de l'État, de la région Auvergne-Rhône Alpes et de la communauté Vichy Val d'Allier ;
- les dons des particuliers.

Pour accompagner la tendance forte du marché de vente de produits d'occasion dits « seconde main », l'association a décidé en 2019 de créer une deuxième recyclerie sur un autre site à Vichy, qui valorise les objets en les remettant en état et en les transformant.

Dans ce contexte, les membres du conseil d'administration s'interrogent sur la pertinence de la mise en place d'une nouvelle recyclerie au regard des missions de l'association SIEL.

Afin d'analyser cette situation, il vous est demandé d'étudier les dossiers suivants :

- Dossier 1 : le fonctionnement de l'association SIEL
- Dossier 2 : les acteurs de l'association SIEL
- Dossier 3 : le modèle économique de la nouvelle recyclerie

¹ Activité ayant pour fonction le recyclage des objets.

Dossier 1 - Le fonctionnement de l'association SIEL

Documents à exploiter :

Document 1 : le succès de l'association SIEL

Document 2 : l'organigramme de l'association SIEL

Document 3 : extrait d'un entretien avec Lisa Sancelme, coordinatrice

Document 4 : trois quarts des Français prêts à renoncer à l'achat en ligne de produits neufs

Document 5 : projet « cohésion sociale et environnement » de Vichy Val d'Allier

L'association SIEL participe activement à la dynamique économique locale de la communauté de Vichy. Localement, elle est aujourd'hui une structure connue et reconnue du plus grand nombre.

Questions obligatoires

1.1	Présenter les finalités de l'association SIEL.
1.2	Repérer les actions mises en œuvre par l'association pour réaliser son objet social.
1.3	Analyser la pertinence, au regard des opportunités de l'environnement, de la décision de l'association de se spécialiser sur l'activité de recyclerie.
1.4	Calculer et commenter l'évolution du chiffre d'affaires de l'association SIEL entre 2016 et 2019.

Questions au choix. Répondre au choix à l'une des questions suivantes.

1.5 a	Montrer que l'activité de l'association SIEL relève d'une mission de service public.
1.5 b	Identifier les ressources financières possibles sur lesquelles l'association SIEL peut s'appuyer et préciser les limites de chacune d'entre elles.

Dossier 2 - Les acteurs de l'association SIEL

Documents à exploiter :

Document 5 : projet « cohésion sociale et environnement » de Vichy Val d'Allier

Document 6 : suite de l'extrait de l'entretien avec Lisa Sancelme, coordinatrice

Document 7 : présentation du progiciel de gestion intégré « Gestion des données d'une recyclerie » (GDR)

Document 8 : processus de collecte et enlèvement d'objets chez des particuliers

Dans le cadre de sa mission, l'association SIEL a tissé un réseau important de partenaires qui impacte le fonctionnement de la structure. L'ensemble de ces acteurs constitue un écosystème orienté vers la gestion des déchets et l'amélioration de l'employabilité des publics fragiles sur le bassin de Vichy.

Questions obligatoires

2.1	Identifier les parties prenantes de l'association SIEL.
2.2	Montrer que les attentes des différents acteurs internes de l'association SIEL sont convergentes.
2.3	Repérer les intérêts du partenariat mis en œuvre concernant le projet de la nouvelle recyclerie respectivement pour SIEL et la communauté de communes Vichy Val d'Allier.

Questions au choix. Répondre au choix à l'une des questions suivantes.

2.4a	À travers l'analyse du processus, montrer que l'organisation n'est pas efficace lors de la collecte et de l'enlèvement d'objets chez les particuliers et proposer une amélioration.
2.4b	Montrer que le progiciel de gestion intégré (PGI) permet de coordonner le travail des acteurs impliqués dans la collecte d'objets.

Dossier 3 - Le modèle économique de la nouvelle recyclerie

Documents à exploiter :

Document 9 : extrait d'un article de journal présentant SIEL

Document 10 : les caractéristiques d'un modèle économique

Document 11 : tableau de répartition des charges indirectes pour la valorisation des meubles

Document 12 : les éléments de coûts directs pour la restauration d'un meuble

En 2019, l'association SIEL a ouvert une deuxième recyclerie à Vichy dont l'objectif est la revente de mobilier revalorisé. Ce projet de recyclerie a fait évoluer son modèle économique.

Questions obligatoires

3.1	Présenter des éléments caractéristiques du modèle économique de la nouvelle recyclerie.
3.2	Montrer, en utilisant la méthode des coûts complets, que le coût de revient d'un meuble rénové s'élève à environ 76,9 €.
3.3	Préciser l'impact pour la nouvelle recyclerie si elle vendait le meuble rénové 70 € et conclure sur l'importance de contrôler les coûts.

Questions au choix. Répondre au choix à l'une des questions suivantes.

3.4a	En une quinzaine de lignes, montrer que l'activité de cette nouvelle recyclerie favorise le développement de l'association SIEL, sans remettre en cause ses finalités.
3.4b	En une quinzaine de lignes, analyser les interactions existantes entre l'association SIEL et son écosystème.

Le succès de l'association SIEL

L'association SIEL (solidarité insertion environnement local) a ouvert les portes de sa première recyclerie dans la commune de Cusset (communauté d'agglomération de Vichy Communauté) en novembre 2013. Elle est aujourd'hui une structure connue du plus grand nombre, et un acteur économique investi dans le développement durable.

[...] L'idée était de créer un nouveau dispositif d'insertion vers l'emploi avec comme support d'activité un outil innovant en matière de développement durable qu'est la recyclerie.

Le principe de la recyclerie est simple. Des personnes sont embauchées en contrat d'insertion, récupèrent les objets (électroménager, mobiliers divers, textiles, literie, vaisselle, bibelots, puériculture, livres, vélos, etc.) destinés à être jetés et les rénovent afin de les vendre dans les 400 m² du magasin de la recyclerie à moindre coût. Les objets qui ne peuvent être remis en état pour la vente sont envoyés à la déchetterie.

Située sur le site de la déchetterie de Cusset, la recyclerie est un passage obligatoire pour tous ceux qui souhaitent se débarrasser d'objets. Cela les amène donc à réfléchir à ce qu'ils vont jeter. Au final, certains viennent y déposer ce dont ils ne veulent plus, tandis que d'autres y dénichent des trésors dans cette boutique en mode caverne d'Ali Baba : ils chinent, fouillent et dénichent la petite merveille à tout petit prix. En 2018, ce sont environ 31 000 paniers d'un montant moyen de 7,5 € qui ont été enregistrés.

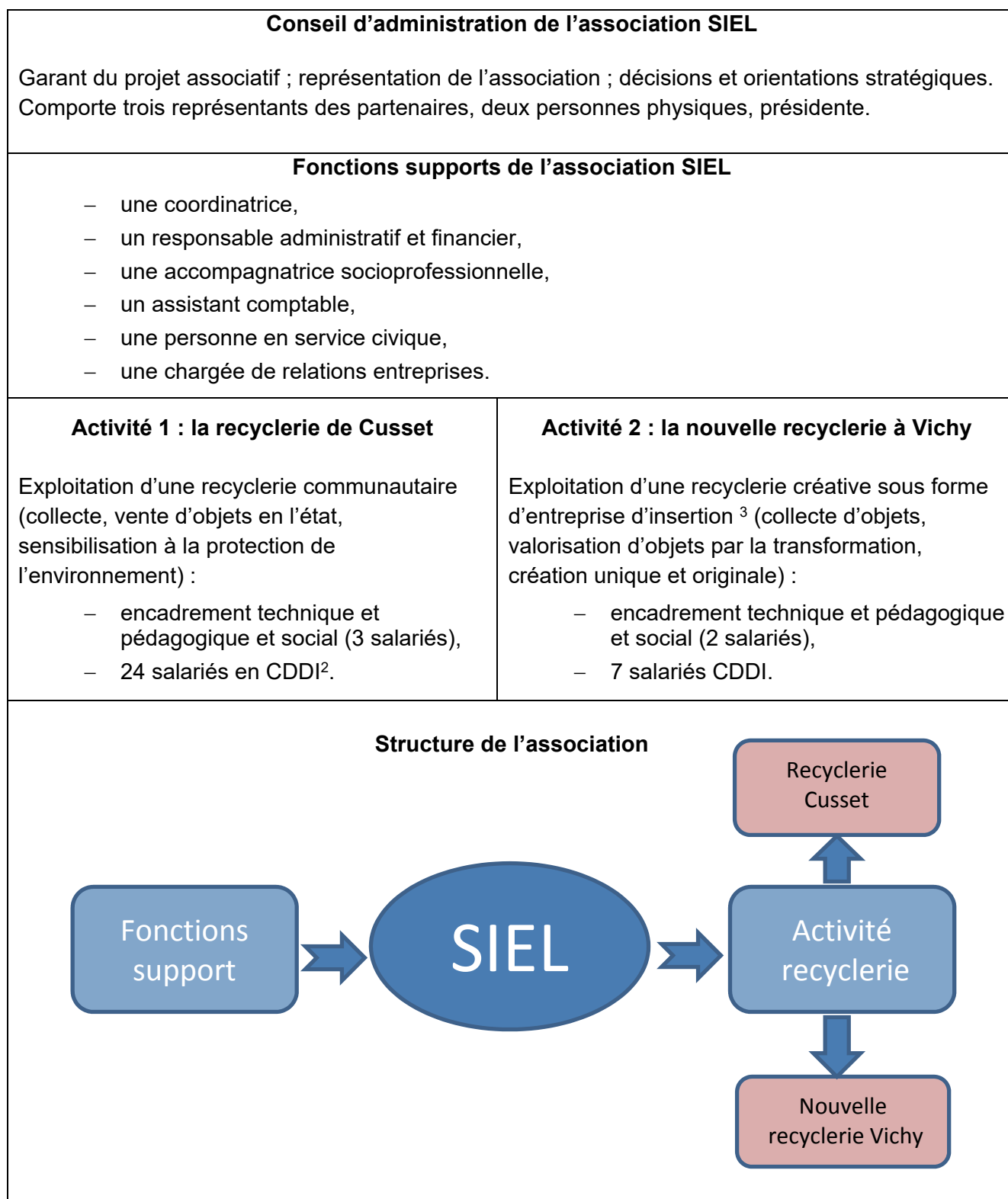
« En matière d'environnement la recyclerie se positionne dans le champ de l'économie circulaire puisque qu'elle vise à donner une seconde vie à des objets qui auraient dû être jetés, c'est la logique du réemploi, par opposition à l'économie linéaire (produire, consommer, jeter) », indique Lisa Sancelme, coordinatrice de l'association SIEL.

La recyclerie, par son activité de collecte, valorisation et vente d'objets permet d'éviter l'enfouissement et l'incinération de centaines de tonnes d'objets, tout en permettant à chacun de s'équiper à coût réduit avec des objets de seconde main.

En 2017, la recyclerie a collecté et traité 595 tonnes d'objets, 233 tonnes ont été vendues et 185 tonnes envoyées vers des filières de recyclage spécifiques. Elle a recensé près de 28 500 clients.

Source : d'après le courrier des entreprises 08/10/2018

L'organigramme de l'association SIEL en 2020



Source : d'après le livret d'accueil de SIEL

² Contrat à durée déterminée d'insertion.

³ Entreprise opérant dans le secteur marchand, mais dont la finalité est avant tout sociale : proposer à des personnes en difficulté une activité productive assortie de différentes prestations définies selon les besoins de l'intéressé pour construire et finaliser avec elles un parcours d'insertion socioprofessionnelle durable.

Extrait d'un entretien avec Lisa Sancelme, coordinatrice

Comment sont organisées les activités de l'association ?

La vocation première de notre association est le retour à l'emploi de personnes très éloignées du monde du travail. Pour cela, nous leur proposons un suivi, des conseils, des actions de formation en vue d'une réinsertion professionnelle ainsi qu'un accompagnement dans le cadre de démarches administratives courantes (le logement, la santé, la justice). Ainsi, l'activité recyclerie permet à des demandeurs d'emploi de se former, retrouver des repères et un rythme de travail. Pour cela, ils signent des contrats à durée déterminée d'insertion d'une durée initiale de quatre mois renouvelable jusqu'à 24 mois maximum. Notre objectif est qu'ils puissent s'insérer dans un emploi durable.

Quelles formations proposez-vous aux salariés en insertion ?

Nous proposons diverses formations : des formations en interne pour des besoins spécifiques à notre activité, des formations dans le cadre de la santé et sécurité au travail, des formations en partenariat avec des organismes paritaires (formation en français langue étrangère) ou bien avec Pôle Emploi (initiation à l'informatique). Nous accompagnons également les salariés qui envisageraient de poursuivre une formation diplômante (dépôt et constitution du dossier de formation, recherche de financement, etc.). Nous avons, avec l'État et nos partenaires, un objectif à respecter : 60 % de nos effectifs doivent trouver un emploi ou une formation à la fin de leur CDDI.

Comment se déroule la collecte des objets que vous vendez dans vos recycleries ?

Les particuliers peuvent déposer directement leurs objets à la recyclerie de Cusset gratuitement ou bien bénéficier d'un service de collecte à domicile facturé. Les objets sont ensuite triés sur le site de Cusset. Ceux qui peuvent être vendus en l'état restent sur le site de Cusset, ceux qui peuvent être rénovés sont expédiés sur le site de Vichy et ceux dont on ne peut rien faire sont envoyés à la déchetterie. Il nous faut donc réfléchir à l'amélioration de notre processus de collecte et de réacheminement des objets collectés qui actuellement n'est pas optimisé, nous fait perdre du temps et engendre des coûts supplémentaires notamment en transport.

Pouvez-vous nous expliquer l'objectif du projet de la nouvelle recyclerie à Vichy ?

Nous avons réalisé une enquête en 2018 qui nous a permis de voir que nous avions des profils de clients variés : des professionnels et des particuliers. Nous faisons face à une demande accrue concernant principalement le mobilier avec une demande de nouvelles prestations de services (valorisation d'objets, débarras de maison, etc.) ainsi qu'une forte demande concernant les produits textiles. En 2016, l'activité de la recyclerie de Cusset générait un chiffre d'affaires de 52 780 euros pour atteindre en 232 500 euros en 2019. Ce chiffre d'affaires est réalisé à partir de produits récupérés, revendus en l'état. Nous avons donc décidé d'ouvrir une deuxième recyclerie à Vichy afin de répondre aux attentes des clients recherchant des produits de qualité, sur lesquels nos salariés apportent leur savoir-faire pour les valoriser. La première recyclerie, celle de Cusset, quant à elle, a gardé le positionnement de départ avec des prix bas et accessibles aux personnes en difficultés économiques.

Globalement, comment sont fixés les prix des objets vendus dans vos recycleries ?

Nos salariés réalisent régulièrement une veille en consultant des sites proposant des produits similaires à ce que nous proposons : *Le Bon Coin*, pages *Instagram* de brocanteurs, le marché de l'occasion en général. Et pour les objets avec un travail de transformation, nous calculons également nos coûts de revient.

Source : d'après les auteurs suite à un échange avec la coordinatrice de l'association

Trois quarts des Français prêts à renoncer à l'achat en ligne de produits neufs

D'après un récent sondage *Opinion Way* pour Rakuten, la crise sanitaire va faire évoluer les modes de consommation en ligne des Français vers le marché de l'occasion. 74 % du panel interrogé se déclare prêt à renoncer à l'achat de produits neufs, notamment technologiques. La crise sanitaire et le déconfinement laissent augurer d'importantes mutations des comportements d'achat en ligne, avec un net recul de la consommation de produits neufs.

D'après l'étude, les Français ont néanmoins pris conscience de l'impact de leur consommation sur l'environnement et l'importance à donner aux questions environnementales. Ils sont plus nombreux à privilégier des modes de consommation alternatifs : vente entre particuliers, friperies, recycleries, etc. Ainsi, 74 % du panel de Français interrogés se disent prêts à renoncer à l'achat de produits neufs, dont un quart pour la moitié de leurs achats. De plus, 66 % des Français acceptent de renoncer à l'achat d'un produit technologique tendance et dernier cri au profit d'un produit d'occasion plus ancien mais moins cher.

Le rapport pointe aussi un changement significatif dans la façon de consommer, 70 % des Français souhaitent consommer de façon plus responsable, avec des produits plus respectueux de l'environnement, et notamment des produits d'occasion qui favorisent l'économie circulaire.

Source : LSA, Mickaël Deneux 2020

Document 5

Projet « cohésion sociale et environnement » de Vichy Val d'Allier

La communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier a inscrit le projet de recyclerie dans son contrat d'agglomération et en fait un projet phare de sa politique de développement durable.

Dans le cadre d'un partenariat, elle a confié la création d'une recyclerie à l'association SIEL. Ce qui correspond à des enjeux et à des besoins identifiés par la communauté d'agglomération sur son territoire :

- besoin de compléter, diversifier et développer l'offre d'insertion sur un territoire de projet marqué par des difficultés sociales importantes (augmentation du nombre de demandeurs d'emploi et de bénéficiaires de minima sociaux, avec une concentration sur l'agglomération) ;
- recherche de solutions d'optimisation de la gestion des déchets sur le territoire.

La recyclerie a bénéficié de subventions de 400 000 € de la communauté d'agglomération de Vichy et de 500 000 € du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes. Par ailleurs, l'ensemble des locaux (magasins, bureaux, ateliers) sont mis à disposition de l'association par la communauté d'agglomération de Vichy.

Source : Ademe.fr

Suite de l'extrait de l'entretien avec Lisa Sancelme, coordinatrice

Qui sont les personnes qui travaillent pour l'association ?

Nous avons une multitude de postes et de types de contrats à gérer simultanément.

- Nous avons dix salariés permanent en CDI :
 - une accompagnatrice socioprofessionnelle qui est chargée d'accompagner les salariés en insertion et qui les aide à lever leurs freins par rapport au monde professionnel ;
 - une chargée de relation entreprise qui prospecte pour trouver des entreprises de l'agglomération susceptibles d'accueillir nos salariés en insertion pour des emplois futurs. Cette personne travaille également pour d'autres structures du secteur de l'insertion professionnelle. En effet, nous mutualisons certains postes et certaines compétences dans le cadre de relations partenariales avec les autres structures du secteur ;
 - trois encadrants pour la recyclerie de Cusset et deux pour la nouvelle recyclerie de Vichy ;
 - un coordinateur, un comptable et un responsable administratif et financier.
- Des salariés en insertion :
 - pour la recyclerie de Cusset, vingt-quatre salariés en CDDI ;
 - pour la recyclerie de Vichy : sept salariés en CDDI.

Notre objectif concernant ces salariés est qu'ils puissent s'insérer le plus rapidement possible dans un emploi durable, ce qui nous conduit à avoir une rotation (*turn-over*) important mais nécessaire par rapport à notre mission.
- Enfin une dizaine de bénévoles participent régulièrement à nos activités en partageant et en transmettant leur savoir-faire.

Source : Transcription d'un échange avec la coordinatrice de l'association

Présentation du progiciel de gestion intégré « Gestion des données d'une recyclerie » (GDR)

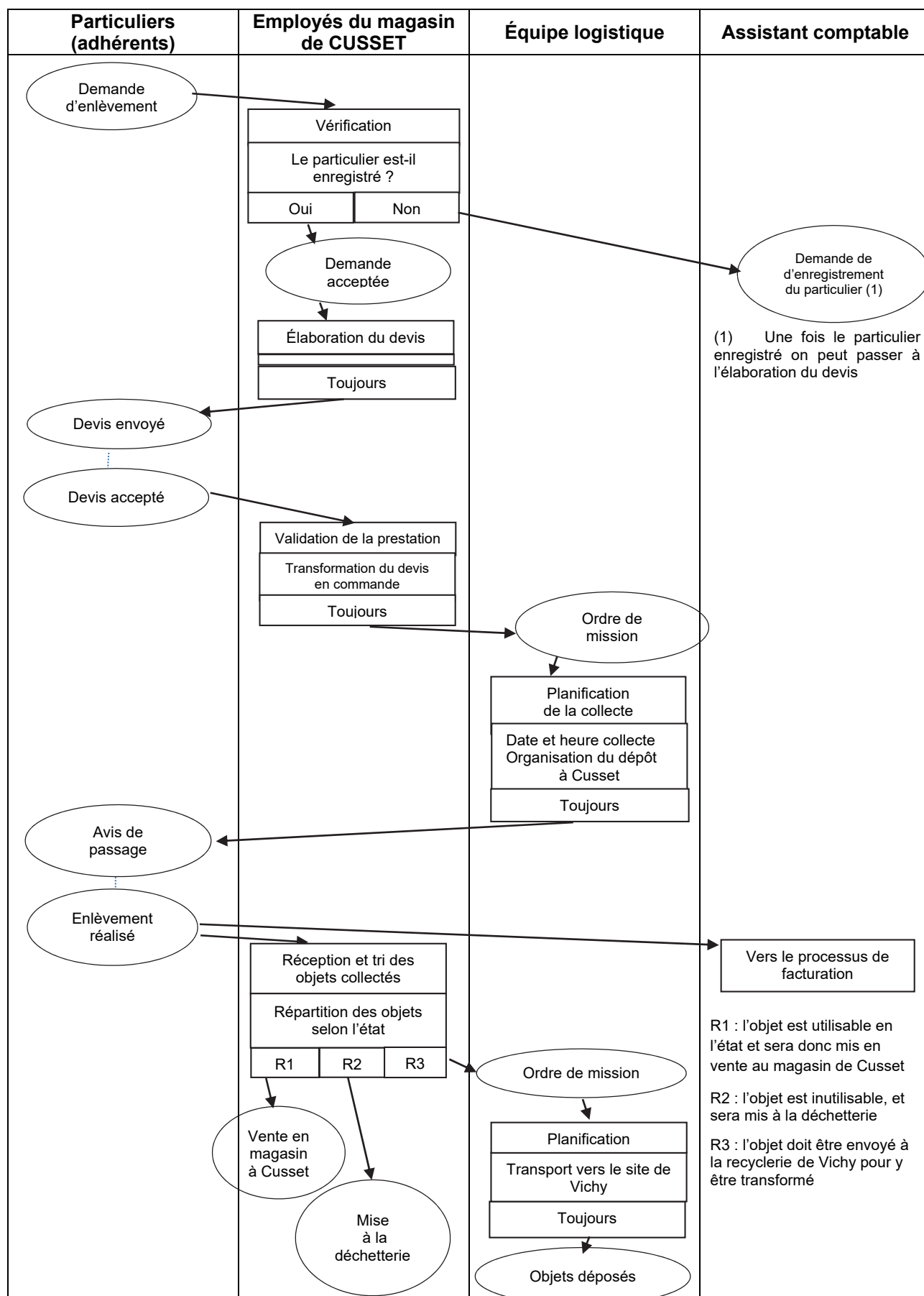
L'association SIEL utilise un progiciel de gestion intégré (PGI), « Gestion des données d'une recyclerie » (GDR), outil développé spécifiquement pour l'exploitation des recycleries. Actuellement, il permet de gérer l'activité de collecte d'objets auprès de particuliers adhérents et de vente, les procédures, les flux et les stocks. Cet outil permet de préparer les bilans nécessaires lors des réunions de suivi de l'exploitation avec la communauté Vichy Val d'Allier.

Ce progiciel de gestion intégré comporte six modules :

Le module « collecte » permet de saisir les données de caractérisation des arrivages (par adhérent, par mode de collecte, par commune, par flux...), d'éditer une étiquette avec code barre pour le référencement des objets, d'intégrer des photos.	Le module « ateliers » offre la possibilité de suivre la valorisation des produits (date, temps passé, type d'atelier, type de valorisation en l'état ou sur la transformation), d'éditer des étiquettes de prix avec code barre, d'éditer des fiches objets ou d'exporter les informations le concernant vers un site de vente en ligne par exemple. Activité de recyclage et de revalorisation / transformation.
Le module « magasin » permet de gérer les ventes grâce à un outil tactile utilisable également à la souris, d'éditer les tickets de caisse. On peut gérer les prix par gamme de produits, avec ou sans TVA, avec ou sans remise, en éditant des planches d'étiquettes de tarifs. 2 types de produits : en l'état et après transformation.	Le module « sorties hors magasin » offre la possibilité de réaliser un suivi quantitatif des produits destinés à être vendus en dehors du magasin sur internet / en dépôt vente / en préparation de commandes, et de suivre les flux (poids / volumes) des matières et des produits à recycler ou à éliminer.
Le module « organisation des tournées » permet de planifier dans le temps, d'optimiser les collectes pour la flotte de véhicules (lieu de collecte, géolocalisation, prévisualisation des adresses trouvées), et d'éditer les feuilles de route ou encore les fiches individuelles d'enlèvement.	Le module « emploi du temps des équipes » propose un outil de gestion de planning complet, avec la planification des tâches par personne et par activité, l'édition de plannings individuels / équipes, de validation, et permet d'éditer des synthèses concernant les temps passés par personne, par tâche ou encore par groupe.

Source : www.gdr.coop consulté en 2020

Processus de collecte et enlèvement d'objets chez des particuliers



Extrait d'un article de journal présentant SIEL

« Les salariés de la recyclerie de Cusset ont mis de côté les objets à la mode ou de bonne qualité, explique Carine Prel, encadrante technique. Et, aussi tous ceux dont la recyclerie ne sait pas quoi faire, mais qui peuvent être réutilisés. Ces objets sont alors revalorisés, pour en faire des pièces uniques et originales et permettent ainsi de dégager une meilleure marge. Ces objets sont vendus sur le site de la recyclerie créative de Vichy ». C'est donc un nouveau modèle économique qui s'est mis en place par la création d'une entreprise d'insertion. Grâce à ces nouvelles recettes, l'association dispose d'une source de financement plus importante pour assurer sa mission de réinsertion des personnes éloignées de l'emploi.

D'après : La Montagne, 6 mars 2019

Document 10**Le modèle économique**

L'objectif du modèle économique (ME) consiste à formaliser dans un document synthétique la démarche globale de l'entreprise permettant d'explicitier la création de valeur. Le modèle Canvas est un outil, parmi d'autres, que l'on peut utiliser pour décrire de manière simple un modèle économique.

Il est possible de faire émerger 5 blocs principaux pour en analyser la cohérence :

- les clients : les segments de clientèle, la nature et la qualité de la relation client, les canaux de distribution et de communication ;
- l'offre de l'entreprise : les produits, la politique de prix, etc. ;
- l'infrastructure en lien avec l'organisation : les activités principales, les ressources clé, les partenaires, notamment les fournisseurs ;
- la structure des coûts et notamment les charges principales ;
- les sources de profit, par exemple, l'existence de services complémentaires payants.

Source : www.reseaucerta.org

Document 11**Tableau de répartition des charges indirectes pour la valorisation des meubles**

Charges indirectes	Centre approvisionnement	Centre rénovation (atelier)	Centre distribution (magasin)
Total charges indirectes	11 200	28 350	8 050
Unité d'œuvre (UO)	1 kg acheté de matières premières (peinture et planches)	1 h de travail	1 meuble vendu
Nombre d'unités d'œuvre	10 000	9 000	3 110
Coût de l'unité d'œuvre	1,12	3,15	2,71

Source : Données recueillies auprès de l'entreprise

Les éléments de coûts directs pour la restauration d'un meuble

La recyclerie de Vichy propose à la vente des produits restaurés, remis au goût du jour.

Données relatives à l'approvisionnement :

- achat de peinture : 1 000 kg à 28,75 € le kilo ;
- achat de planches de bois : 9 000 planches de 1 kg à 3 € la planche.

Remarque : l'association ne dispose pas de stock initial de matières premières.

Données relatives à la production :

- la rénovation d'un meuble a nécessité en moyenne :
 - 0,4 kg de peinture ;
 - 3 planches de 1 kg de bois (chacune) ;
- une heure de main d'œuvre directe est évaluée à 12 €. La rénovation nécessite trois heures de travail.

Données relatives à la distribution :

- pour le magasin, le coût direct de la distribution est évalué à 4,40 euros par meuble.

Source : à partir de données recueillies auprès de l'entreprise